

Les 6e du Collège Lotte au défi-techno de Quiberon

Trois questions à Mickaël Le Berre, professeur de technologie et sciences au Collège Michel Lotte.

En quoi consiste le défi-techno ?

Le défi techno consiste à construire un objet technologique qui réponde à un cahier des charges précis, en travaillant ensemble (par classe) pendant un temps donné. Cette année, nous avons fixé ensemble la fonction de l'objet qui était : « *Concevoir et construire un dispositif permettant de déplacer un objet pour atteindre une cible sans toucher le sol* ». À cela s'ajoutent plusieurs contraintes en fonction du cycle des élèves. Pour le cycle 3, celui des 6e, un signal sonore durant la trajectoire et un signal lumineux électrique à l'impact étaient exigés.

Est-ce un défi obligatoire pour le collège ou une volonté des professeurs ?

Ce défi n'est pas obligatoire, il est proposé aux enseignants qui veulent y participer car il répond aux exigences du programme scolaire.

Quel est le but de ce défi ?

Le but est d'élaborer un projet de fabrication et de réaliser le projet selon une démarche scientifique. L'analyse du besoin, l'étude du cahier des charges, l'émergence des idées, l'analyse de la fabrication (matériels, matériaux...), la fabrication, le test et la présentation du projet devant le jury sont les grandes étapes de ce défi. Nous avons réalisé des panneaux d'affichage et des dossiers de présentation à destination du jury. ap

FITNESS MAMAN/BEBE

Mardi 8 h 30-9 h 30 et jeudi 17 h-18h

Adhésion au foyer socioculturel pour l'année en cours (37 €).

Les cours maintenus pendant toutes les vacances scolaires



Accès à Internet pour vos démarches administratives et autres.

**Du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30 et
de 13h30 à 16h00**

Bellefleur
Service de
l'Information Sociale
et de l'Emploi

02 97 31 59 60
Haute-Boulogne
LE PALAIS

